

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune d'Oullins
Métropole de Lyon

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20170629_9 du 29 juin 2017

Service Juridique

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin , à 19 h 00.

Le Conseil municipal dûment convoqué le 23 juin 2017, conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur François-Noël BUFFET, le Maire.

Le secrétaire de séance désigné est : Madame Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de conseillers municipaux présents : 28

Nombre de conseillers municipaux absents et représentés : 7

Nombre de conseillers municipaux absents : 0

PRÉSENTS :

François-Noël BUFFET - Gilles LAVACHE - Clotilde POUZERGUE - Marianne CARIOU - Christian AMBARD - Louis PROTON - Christine CHALAND - Georges TRANCHARD - Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER - Anne PASTUREL - David GUILLEMAN - Adrienne DEGRANGE - Marcelle GIMENEZ - Hubert BLAIN - Françoise POCHON - Philippe SOUCHON - Philippe LOCATELLI - Sandrine GUILLEMIN - Sandrine HALLONET-VAISMAN - Frédéric HYVERNAT - Emilie CORTIER (FAILLANT) - Clément DELORME - Paul SACHOT - Joëlle SECHAUD - Jérémy FAVRE - Raphael PERRICHON - Damien BERTAUD - Bertrand MANTELET

ABSENT(ES) REPRÉSENTÉ(ES) :

Danielle KESSLER pouvoir à Christine CHALAND

Bruno GENTILINI pouvoir à Christian AMBARD

Chantal TURCANO-DUROUSSET pouvoir à Marianne CARIOU

Blandine BOUNIOL pouvoir à Sandrine HALLONET-VAISMAN

Bertrand SEGRETAIN pouvoir à Georges TRANCHARD

Alain GODARD pouvoir à Damien BERTAUD

Jérémy BLOT pouvoir à Jérémy FAVRE

Objet : Remplacement d'un Conseiller municipal au sein des commissions municipales

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-29 ;

Vu les délibérations n°2014-04-05 du 29 avril 2014, n°20150205_2 du 5 février 2015, n°20150312_7 du 12 mars 2015 et 20161124_7 du 24 novembre 2016 portant sur la constitution des commissions municipales et désignation de leurs membres ;

Vu la lettre de démission de Monsieur Jean-Philippe MOLINS, Conseiller municipal, reçue en mairie le 7 avril 2017 ;

Vu l'examen du rapport :

A reçu un avis favorable en Commission Générale du 19/06/2017

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Suite à la démission de Monsieur Jean-Philippe MOLINS, Conseiller municipal, en date du 7 avril 2017, il convient de procéder à son remplacement, au sein des commissions municipales dont il était membre, par le suivant de liste ayant accepté de siéger au sein du Conseil municipal, à savoir, Monsieur Damien BERTAUD.

Il convient par conséquent de procéder aux remplacements suivants :

- **Commission « finances, ressources humaines et affaires générales »**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Christine CHALAND	Frédéric HYVERNAT
Georges TRANCHARD	Anne PASTUREL
Louis PROTON	Paul SACHOT
Philippe LOCATELLI	David GUILLEMAN
Philippe SOUCHON	Bruno GENTILINI
Hubert BLAIN	Blandine BOUNIOL
Emilie FAILLANT (CORTIER)	Chantal TURCANO-DUROUSSET
Joëlle SECHAUD	Jérémy FAVRE
Alain GODARD	Damien BERTAUD
Jérémy BLOT	/
Bertrand MANTELET	/

- **Commission « affaires sociales et aménagement urbain »**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Gilles LAVACHE	Christian AMBARD
Clotilde POUZERGUE	Emilie FAILLANT (CORTIER)
Marcelle GIMENEZ	Marianne CARIOU
Blandine BOUNIOL	Danielle KESSLER
Sandrine GUILLEMIN	Bertrand SEGRETAIN
Sandrine HALLONET-VAISMAN	David GUILLEMAN
Clément DELORME	Françoise POCHON
Raphaël PERRICHON	Joëlle SECHAUD
Damien BERTAUD	Alain GODARD
Jérémy BLOT	/
Bertrand MANTELET	/

- **Commission « sport, culture, vie associative et échanges internationaux »**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Christian AMBARD	Philippe LOCATELLI
Anne PASTUREL	Louis PROTON
Hubert BLAIN	Chantal TURCANO-DUROUSSET
Françoise POCHON	Blandine BOUNIOL
Bertrand SEGRETAIN	Gilles LAVACHE
Frédéric HYVERNAT	Sandrine HALLONET-VAISMAN
Paul SACHOT	Sandrine GUILLEMIN
Joëlle SECHAUD	Raphaël PERRICHON
Alain GODARD	Damien BERTAUD
Jérémy BLOT	/
Bertrand MANTELET	/

- **Commission « petite enfance, affaires scolaires et jeunesse »**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER	Bruno GENTILINI
Marianne CARIOU	Philippe SOUCHON
David GUILLEMAN	Clément DELORME
Adrienne DEGRANGE	Frédéric HYVERNAT
Danielle KESSLER	Christine CHALAND
Blandine BOUNIOL	Emilie FAILLANT
Chantal TURCANO-DUROUSSET	Clotilde POUZERGUE
Jérémy FAVRE	Raphaël PERRICHON
Damien BERTAUD	Alain GODARD
Jérémy BLOT	/
Bertrand MANTELET	/

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :
Abstention(s) :
Bertrand MANTELET

APPROUVE le remplacement de Monsieur Jean-Philippe MOLINS par Monsieur Damien BERTAUD au sein des commissions municipales :

Commission « finances, ressources humaines et affaires générales »	Suppléant
Commission « affaires sociales et aménagement urbain »	Titulaire
Commission « sport, culture, vie associative et échanges internationaux »	Suppléant
Commission « petite enfance, affaires scolaires et jeunesse »	Titulaire

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire par : Transmission en préfecture le : / / Affichage : du / / au / / Le Maire, François-Noël BUFFET
--

FAIT ET DÉLIBÉRÉ À OULLINS
L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
François-Noël BUFFET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication ou de son affichage. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).